



«On n'enlève rien à l'homme en Entretien avec Jean-Baptiste

Docteur en sciences politiques et en philosophie, juriste, maître de conférence en relations internationales au département de la Faculté de droit de McGill University (Canada), Jean-Baptiste Jeangène Vilmer travaille dans divers domaines. L'auditoire l'a interrogé.

Vous qui travaillez dans différents domaines, dans quelle mesure opérez-vous une échelle de valeurs?

Je n'ai pas d'échelle de valeurs qui, reposant sur l'axiome de la supériorité de l'être humain, dirait que les problèmes éthiques concernant les humains sont forcément plus importants que ceux concernant les autres animaux. Les problèmes sont graves en fonction des intérêts qu'ils briment, et non de la valeur qu'on accorde arbitrairement à certaines catégories d'êtres. Une grande partie de ceux qui ont l'impression d'avoir une échelle de valeurs accordant toujours la priorité aux humains reconnaîtraient qu'il est pourtant plus grave de torturer un chat en lui arrachant ses membres un par un que d'empêcher un adolescent d'écouter son disque préféré pendant 24 heures. Car l'intérêt à ne pas souffrir semble plus important que l'intérêt à éprouver du plaisir auditif. De la même manière, l'intérêt d'une vache à ne pas souffrir une vie d'élevage industriel et une mort plus lente qu'on veut bien le reconnaître me semble plus important que l'intérêt humain à éprouver du plaisir gustatif.

Considérer la gravité des dommages que l'on cause

On peut donc s'intéresser à l'éthique animale et décider de ne plus consommer de viande ni de produits animaux sans jamais opposer l'humain aux autres animaux, en considérant seulement la gravité des dommages que nos actions causent, indépendamment des catégories (humain/animal) auxquelles appartiennent les êtres à qui ces dommages sont causés.



Comment percevez-vous l'évolution des préoccupations relatives à notre rapport aux animaux? Sont-elles plus prégnantes et plus répandues aujourd'hui?

L'éthique animale s'est considérablement développée au XXe siècle, essentiellement en réaction à l'élevage industriel, qui considère les animaux comme des objets comme les autres – on produit de la viande comme on produit des voitures – ou eux-mêmes des machines à produire (comme les vaches qui transforment

pays (latins) sont plus en retard que d'autres (anglo-saxons), pour des raisons à la fois philosophiques, culturelles et politiques.

Le problème est que cette évolution, lente mais inexorable, est contrebalancée à l'échelle mondiale par l'explosion de la demande de viande et de produits animaux dans les pays dits «émergents», comme la Chine (plutôt «réémergente»), l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud, par exemple.

Au travers de vos différentes publications, il est difficile de déterminer si vous êtes végétarien ou non. Cherchez-vous à éviter un militantisme qui risquerait de décrédibiliser votre propos?

J'ai longtemps refusé de répondre à cette question du végétarisme pour cette raison, pour insister sur le fait que l'important n'est pas de «devenir» ce que vous pensez ne pas être («devenir» végétarien semble changer l'identité et donc pourrait faire peur à certains), mais de minimiser les dommages causés aux autres animaux. De ce point de vue, je pense qu'on a plus de chances de convaincre la majorité de la population de diviser par deux sa consommation de viande plutôt que de «devenir» végétarienne ou végan. Et on sauve plus d'animaux si, en un mois, ceux qui mangent de la viande en mangent deux fois moins que si le pays compte dix végétariens de plus. Le message de la réduction de la consommation de viande me semble donc plus efficace que celui de son abolition.

Mon régime personnel fait preuve du même pragmatisme. D'abord végétarien strict depuis 2005, depuis que je préparais mon premier livre sur l'éthique animale (PUF, 2008) et que j'ai été convaincu par les arguments



protégeant d'avantage les animaux»

Jeangène Vilmer

ment des War Studies du King's College à Londres, chercheur en droit international au Centre for Human Rights and Legal Studies. Il reste également la référence européenne en matière d'éthique animale, c'est surtout sur ce dernier objet que

de Peter Singer, il m'est ensuite arrivé, dans des situations exceptionnelles, en voyage par exemple, de faire des exceptions.

Manger ce que l'on se sent capable de tuer?

Et, plus récemment, j'ai compris que j'appliquais la règle intuitive selon laquelle je mange ce que je me sens capable de tuer moi-même: des crevettes, par exemple, mais pas un cochon. Ce qui m'intéresse n'est pas la conformité à une «pureté» végétarienne, mais la réduction des dommages causés aux êtres capables d'avoir des intérêts.

Peter Singer, entre autres, réalise un parallèle entre libération animale et libération des femmes ou des esclaves. Que pensez-vous de cette comparaison que certains trouvent choquante?

Le parallèle est légitime dans une certaine mesure puisqu'il met en évidence une même logique d'extension du cercle de la considération morale (c'est-à-dire de l'ensemble des êtres que l'on considère comme étant dignes de considération morale), qu'on peut considérer comme un progrès. Comme Peter Singer, je pense que cet élargissement ne devrait pas s'arrêter à la frontière de l'espèce humaine et qu'il n'y a aucune raison de ne pas intégrer dans ce cercle tous les êtres ayant des intérêts, y compris d'autres animaux.

Je suis en revanche moins optimiste que lui sur notre capacité à le faire et je pense que le parallèle entre libération animale et abolition de l'esclavage n'est pas «choquant» mais fonctionne mal, pour au moins deux

raisons. D'une part, les esclaves et les femmes ont participé à leur libération, parce qu'ils avaient les moyens (cognitifs, linguistiques, sociaux) de le faire, tandis que nous ne pouvons pas attendre des animaux qu'ils participent à la leur. D'autre part, si les esclaves étaient traités comme le sont encore les animaux, c'est précisément parce qu'ils étaient considérés comme des animaux non humains. Et l'esclavage a pu être aboli parce que l'on a finalement accepté le fait qu'ils n'étaient pas des animaux non humains. C'est donc en l'occurrence l'appartenance à une espèce, le spécisme, la préférence pour les siens, qui a permis l'abolition de l'esclavage, au nom d'une communauté humaine.

Personnalité n'est pas synonyme d'humanité

Dans quelle mesure la question du «droit des animaux» est-elle pertinente selon vous?

Il faut d'abord préciser que ce qu'on pourrait appeler le droit animalier (l'étude du statut juridique des animaux dans le droit positif) est une spécialité différente de l'éthique animale (qui relève, elle, de la philosophie), même si l'éthique inspire le droit. Les juristes qui s'intéressent à ces questions sont confrontés à une question délicate.

A l'heure actuelle, dans le Code civil, les animaux sont considérés comme des biens, des *res propria*, c'est-à-dire des choses dont on peut se rendre propriétaire, comme une voiture ou une chaise. Mais, en même temps, certains d'entre eux (les domestiques, pas les sauvages, et c'est un autre problème) sont aussi

protégés comme des quasi-sujets dans le Code pénal, qui criminalise les actes de cruauté à leur égard – alors qu'on ne le fait pas pour les voitures ou les chaises. Leur statut est donc paradoxal, voire contradictoire, et la question à laquelle doivent répondre les juristes est simplement celle-ci: les animaux sont-ils des biens ou des personnes?

Je pense qu'en tout cas certains animaux peuvent être considérés comme des personnes, car contrairement à un préjugé répandu la personnalité n'est pas synonyme de l'humanité. Le débat sur la personnalité juridique des animaux n'est d'ailleurs pas récent puisqu'il avait déjà lieu au XIXe siècle. Aujourd'hui, il faut remettre à plat le statut juridique des animaux, et sans doute créer une

troisième catégorie, ni biens ni personnes au sens où on l'entend habituellement (c'est-à-dire au sens de personnes humaines). Mais ce projet de réforme suscite déjà les plus vives oppositions de la part des lobbies de l'exploitation animale et des humanistes, qui y voient un crime de lèse-humanité. On n'enlève pourtant rien à l'homme en protégeant davantage les animaux. Au contraire, on le rend plus «humain». •

La rédaction



Pistes bibliographiques:

- U. Sinclair, *La jungle*, 1906.

Roman naturaliste en forme de dénonciation se déroulant en plein cœur du quartier des abattoirs à Chicago.

- P. Singer, *La libération animale*, 1975.

Ouvrage fondateur du mouvement de libération animale, s'articulant autour d'une réflexion éthique d'abolition graduelle de toute utilisation de l'animal.

- F. Nicolino, *Bidoche*, 2009.

Recueil documenté et corsif du développement d'une certaine idée productiviste de l'animal.

- J. S. Foer, *Faut-il manger les animaux*, 2011.

Entre roman et essai, agréable à lire et bourré d'informations et de statistiques très précises; le plus engagé, peut-être, mais qui fait réfléchir.

- J.-B. J. Vilmer,

Anthologie d'éthique animale, 2011.

Recueil de citations de penseurs ayant réfléchi à notre rapport à l'animal, de l'Antiquité à nos jours.

L'éthique animale. 2011.

Précis synthétique offrant un panorama clair des différents courants de l'éthique animale.

- S. Mouret, *Elever et tuer des animaux*, 2012.

Prix Le Monde de la recherche universitaire, enquête fouillée du monde de l'élevage porcin, coincé entre productivisme et respect animal.

- A. Caron, *No Steak*, 2013.

Large enquête récente permettant au néophyte de découvrir l'essentiel.